



COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Séance plénière du 03 décembre 2019 à 19 heures

CRA délocalisée au District du Calvados
4 avenue du Parc Saint André à HEROUVILLE SAINT CLAIR (14).

PROCES VERBAL N°4

Sous la Présidence d'Emmanuel AUBERT,
Secrétaire : Hervé Grandet,

Membres présents : Emmanuel AUBERT, Gilles BELLISSENT, José BURSON, Hassan CHARKI, Pierre CROCHEMORE, Dominique DE LA COTTE, Jacques FECIL, Nathalie GUEDON-GINFRAY, Hervé GRANDET, André LEFEVRE, Claude MICHEL, Stéphane MOULIN, Alain RUIZ et Guy ZIVEREC,

Assiste à la réunion : Bertrand VOISIN, Président du District du Calvados
Invité : Docteur DESMONS, Président de la Commission régionale médicale

Excusés : Mikaël LESAGE, Dominique JULIEN, Benjamin LEPAYSANT, Joël LE PROVOST, Benoît LOUVET, Alain ROBERT et Pierre TAVELET.

ORDRE DU JOUR :

- Civilités,
- Invités – discussion – sujet médicaux,
- Approbation du procès-verbal du 29 octobre 2019,
- Bilan sur les formations initiales « Devenez arbitre-stagiaire en un WE »,
- Organisation formations initiales « Futsal »
- Organisation formations initiales « Devenez arbitre-stagiaire en un WE »
- Point sur les désignations de début de saison,
- Point sur les observations,
- Point sur les rattrapages des tests physiques,
- Point sur les rattrapages des tests théoriques,

- Parole aux différentes sections :

- Section « désignations & observations »,
- Section « jeunes »,
- Section « technique & formation »
- Section « Lois du jeu »,
- Section « ETRAF »,
- Section « Pôle Espoir »,
- Section « Futsal »,
- Section « Foot en milieu Scolaire »,
- Point – informations « commission de discipline »,

Informations du Président,

Tour de table / Questions diverses

En préambule, Emmanuel AUBERT remercie Monsieur Bertrand VOISIN, le président du District du Calvados d'accueillir la Commission Régionale de l'Arbitrage au siège du District du Calvados.

Bertrand Voisin : « **Je suis heureux d'accueillir la commission régionale de l'arbitrage dans les locaux du district du Calvados** ».

Emmanuel remercie également le Docteur DESMONS d'avoir répondu présent à son invitation.

Après avoir excusé les absents, le Président passe à l'ordre du jour :

CIVILITES :

❖ *Condoléances :*

Au nom de la CRA, Emmanuel AUBERT adresse ses condoléances à :

- Monsieur Nicolas HARLAY suite au décès de son épouse,
- Monsieur Sauveur CUCURULO, Président du District de l'Eure pour le décès de sa belle-mère.

La CRA assure les familles éprouvées de sa compassion et de sa sympathie.

❖ *Vœux de meilleure santé :*

La CRA adresse son soutien le plus sincère et ses vœux de prompt et complet rétablissement à Claude MICHEL, observateur de la Ligue suite à des problèmes de santé.

La CRA adresse son soutien le plus sincère et ses vœux de prompt et complet rétablissement à Messieurs Jonathan LENOBLE, Jean-Pierre BEKAI et Victorien RASSE, arbitres de la LFN

La CRA adresse son soutien à Alexis GALLAIS suite aux incidents lors d'une rencontre.

POINT SECRETARIAT – COURRIERS et MAILS RECUS DE :

- Loïc DELISLE arbitre pour des problèmes en fin de rencontre
- Alexis GALLAIS arbitre suite convocation devant la commission de discipline de la ligue

APPROBATION DU PROCES-VERBAL du 29 octobre 2019 :

Ne faisant l'objet d'aucune remarque particulière, le procès-verbal de la réunion du 29 octobre 2019 mis en ligne sur le site le 14 novembre 2019 « rubrique arbitrage » est adopté à l'unanimité des présents.

DISCUSSION AVEC LE DOCTEUR JEAN-PIERRE DESMONS :

Emmanuel remercie le docteur Jean-Pierre DESMONS d'intervenir devant la réunion CRA afin d'aborder les sujets médicaux notamment concernant la validation des licences de nos arbitres.

Le Docteur DESMONS échange sur les contraintes médicales imposées aux arbitres par rapport à celles des joueurs. Le docteur répond que les arbitres doivent remplir correctement les dossiers médicaux (feuille questionnaire médical)

Dominique DE LA COTTE interroge le médecin sur la procédure médicale pour délivrer les certificats médicaux.

André LEFEVRE déclare que le District de la Manche a rencontré de grosses difficultés pour la délivrance des licences. Il évoque un frein médical et que cela peut être préjudiciable auprès des arbitres.

Pour faire simple, la Fédération est seule maître dans les décisions concernant les tests médicaux à faire établir auprès des arbitres de District.

Chaque arbitre doit être vigilant pour remplir les questionnaires médicaux et notamment concernant les diverses dates demandées.

Le docteur évoque certaines pratiques pour essayer d'obtenir des rendez-vous médicaux au sein de la ligue. (Cas de sur classement – arbitrage). Le docteur essaye de tisser un réseau de médecins afin de fidéliser de plus en plus de confrères pour palier au manque de praticiens. De moins en moins de médecins sont habilités « médecins du sport ».

Le District de Seine Maritime constate un désert médical et aucune commission médicale au sein du district. Il existe un seul médecin pour signer environ 350 dossiers. A ce titre, le président du District de Seine-Maritime devait prendre rendez-vous avec le Docteur DESMONS pour la saison prochaine car cela sera compliqué pour l'an prochain pour valider les licences.

Le docteur demande la création d'une commission médicale au niveau du district SM.

Le docteur reconnaît un manque de vocation de la part des jeunes médecins qui ne souhaitent pas s'investir dans le milieu sportif.

Le docteur évoque, pour une simplification des créations de dossiers, de rapatrier l'ensemble des demandes de licences sur le siège de la ligue.

Le docteur DESMONS dit ne pas être trop strict car il décide de valider les dossiers dès lors que l'arbitre donne des dates précises de rendez-vous chez l'ophtalmo, le cardiologue... En revanche, passé cette date, l'arbitre se doit de transmettre les résultats de ses examens médicaux. Le docteur validera ensuite de façon définitive le dossier ou désignera cet arbitre comme « inapte »

Chaque arbitre doit fournir et transmettre les résultats médicaux effectués. Le docteur insiste sur le questionnaire médical.

Le président remercie le docteur pour ses précisions devant la commission.

BILAN SUR LES FORMATIONS INITIALES « DEVENEZ ARBITRE STAGIAIRE EN 1 WEEK-END »

District de l'Eure et Seine-Maritime : Jacques FECIL donne le bilan à savoir 100 % de réussite dans la Seine-Maritime. Dans l'Eure 17 candidats inscrits et 16 reçus. Le prochain et dernier examen de la saison se déroulera du 17 au 19 janvier 2020 à Evreux. Des candidatures sont en cours. Claude MICHEL demande à faire attention lors des prochains stages en ce qui concerne le décalage des tranches d'âges. Claude tient à remercier Céline DELBOULLE pour la gestion des dossiers et Madame Ghislaine LEMONNIER pour le suivi des jeunes arbitres pour l'obtention de la première licence auprès des clubs. Il remercie également Madame Catherine TIRET pour le travail fait dans le District de Seine-Maritime.

District du Calvados : Dominique DE LA COTE. Dominique évoque le prochain stage à Houlgate pour le stage du 17, 18 et 19 janvier 2020. Candidatures en cours pour ce stage.

District de la Manche : André LEFEVRE informe qu'il y a eu une bonne osmose entre les différents candidats malgré des tranches d'âges différentes. Le prochain stage aura lieu les 17, 18 et 19 janvier 2020 à Guiberville. Candidatures en cours pour le stage de janvier.

District de l'Orne : José BURSON informe que c'était le premier stage de ce type concernant cette formation. 9 candidats 9 reçus dont 2 féminines. Cette formule a été vraiment appréciée. Le prochain stage en 1 week-end aura lieu du 17 au 19 janvier 2020 à Mauvaisville à côté d'Argentan. Il est à noter que déjà 5 candidats se sont inscrits pour janvier 2020.

POINT SUR LE RENOUELEMENT DES ARBITRES DE LIGUE :

Selon Gilles BELLISSENT le renouvellement est satisfaisant, le nombre des arbitres est équivalent à celui de la saison dernière. Néanmoins, cet effectif reste insuffisant et inquiétant pour l'avenir sachant qu'il n'y a pas pléthore de candidats à l'examen de ligue R.3.






















Devant ce constat, Emmanuel AUBERT lance un appel aux Présidents de CDA aux fins de rechercher des candidats R.3 dans leurs effectifs.

POINT SUR LES DESIGNATIONS DE DEBUT DE SAISON :

Si le début de saison a été catastrophique pour Alain RUIZ, la situation s'améliore doucement « **le nombre des indisponibilités diminue mais il s'élève encore à 30 % dans chaque catégorie, un peu plus en R.3.[...]. Chaque week-end de championnat, 35 à 40 arbitres doublent** ».

Alain demande confirmation sur les désignations à savoir, est-il possible de désigner une personne le jour « A » et le jour « B » en qualité d'arbitre central. Conformément au tableau adressé par la commission fédérale médicale, cela est autorisé. (voir tableau ci-dessous).

Réglementation fédérale médicale - désignations consécutives des arbitres sur une courte période

<p style="color: green; text-align: center;">Un arbitre peut arbitrer dans ces conditions</p> <div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: center;"> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;"> <div style="text-align: center; margin-right: 10px;">  <small>J 1</small> <small>Arbitre central/ arbitre assistant</small> </div> <div style="text-align: center; margin-right: 10px;">  <small>Arbitre assistant</small> </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;"> <div style="text-align: center; margin-right: 10px;">  <small>J 1</small> <small>Arbitre central/ arbitre assistant</small> </div> <div style="text-align: center; margin-right: 10px;">  <small>J 2</small> <small>Arbitre central/ arbitre assistant</small> </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div> <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="text-align: center; margin-right: 10px;">  <small>J 1</small> <small>Arbitre central/ arbitre assistant</small> </div> <div style="text-align: center; margin-right: 10px;">  <small>J 2</small> <small>Arbitre assistant</small> </div> <div style="text-align: center; margin-right: 10px;">  <small>J 3</small> <small>Arbitre central/ Arbitre assistant</small> </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div> </div>	<p style="color: red; text-align: center;">Un arbitre ne peut pas arbitrer dans ces conditions</p> <div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: center;"> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;"> <div style="text-align: center; margin-right: 10px;">  <small>J 1</small> <small>Arbitre central</small> </div> <div style="text-align: center; margin-right: 10px;">  <small>Arbitre central</small> </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;"> <div style="text-align: center; margin-right: 10px;">  <small>J 1</small> <small>Arbitre central/ Arbitre assistant</small> </div> <div style="text-align: center; margin-right: 10px;">  <small>Arbitre assistant</small> </div> <div style="text-align: center; margin-right: 10px;">  <small>J 2</small> <small>Arbitre central/ Arbitre assistant</small> </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div> <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="text-align: center; margin-right: 10px;">  <small>J 1</small> <small>Arbitre central</small> </div> <div style="text-align: center; margin-right: 10px;">  <small>J 2</small> <small>Arbitre central</small> </div> <div style="text-align: center; margin-right: 10px;">  <small>J 3</small> <small>Arbitre central/ Arbitre assistant</small> </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div> </div>
--	---

Applicable dès janvier 2019

Pierre reconnaît que la SM et l'Eure s'améliorent bien dans les désistements des désignations.

Les changements de dates doivent être notifiés avec plus de délai. Les arbitres doivent être compréhensifs face aux changements de dates. (coupes – championnats matchs reportés).

Pierre reconnaît que c'est plus tendu pour les districts car ils désignent des arbitres assistants en prévenant les arbitres tardivement.

ORGANISATION DES STAGES DE DEBUT DE SAISON :

Nathalie évoque les stages de rattrapage, le week-end du 7 décembre 2019 à Alençon.

POINT SUR LES TESTS PHYSIQUES :

Les derniers tests physiques organisés seront le 15 décembre à St Lo

En situation d'échec après les derniers tests physiques du 15 décembre 2019, les candidats « R3 » ou candidats « assistant R3 » seront remis à la disposition de leurs districts respectifs

La saison prochaine, les tests physiques pourraient se dérouler au cours de la journée formation. Une réflexion à ce sujet doit être faite... Dossier à l'étude.

PAROLE AUX DIFFERENTES SECTIONS :

« Section désignation et Observation » (Gilles BELLISSENT)

Gilles communique le bilan des observations depuis le début de la saison : Sur un total de 545 observations devant être faites, 255 ont déjà été effectuées ou programmées jusqu'au 1^{er} décembre 2019. Selon le constat de Gilles et Dominique, les observations devront commencer plus vite la saison l'année prochaine pour revenir au mois d'août comme autrefois.

Sébastien GIRARD, est opérationnel en tant qu'observateur.

« Section jeunes » (Guy ZIVEREC & Stéphane MOULIN)

Stéphane évoque le stage du 11 novembre et remercie Patricia Bernier la gestion logistique de ce stage de « Jeunes ». Au cours du stage, un rattrapage des tests physiques avait été organisé.

Stéphane demande s'il doit organiser une nouvelle date pour faire des rattrapages de tests physiques. Emmanuel propose de ne pas refaire les tests physiques pour les arbitres en échec comme le prévoit le règlement intérieur. Aucun test ne peut être organisé après le 31 décembre.

Dernière année de JAL en cas d'échec écrit et physique remis à disposition des districts.

Guy aborde les deux stages organisés sur son secteur. Un seul arbitre est en échec.

Examen du mois d'avril 2020, Le lieu et les conditions d'organisation sont à prévoir. La réponse sera donnée à la prochaine CRA.

« Section technique et formation » (Nathalie GUEDON-GINFRAY)

Aucune observation particulière.

« Section lois du jeu » (Hassan CHARKI)

La décision de suspension proposée par la section « loi du jeu » à l'encontre d'un arbitre ayant eu un comportement déplacé est acceptée par la CRA. Il est décidé de mettre cette décision en application à compter du 1^{er} décembre 2019.

De plus en plus de cas sur les lois du jeu et sur les réserves techniques. Rappel dans ce sens pour les arbitres.

Toujours le même constat, les arbitres ne savent pas qu'il existe un imprimé spécifique « réserve technique », et les rapports sont toujours aussi inconsistants.

Attention au protocole spécifique utilisé en District, ils ne sont pas réglementaires en Ligue. Il est important de faire la différence lors des compétitions.

Emmanuel évoque un mail qu'il faudra traiter ultérieurement concernant un autre arbitre.

« Section ETRAF » (Nathalie GUEDON-GINFRAY)

Nathalie annonce un effectif de 47 féminines. Ce constat est plutôt positif.

Le stage du 16 novembre 2019, 24 féminines étaient présentes. Le travail était basé sur un questionnaire vidéo et ateliers sur le terrain ainsi qu'un test VMA. Cette journée spécifique a été bien perçue par les stagiaires. Le bilan est donc positif.

Nathalie souhaite aller superviser des jeunes arbitres féminines sur des matchs masculins pour une éventuelle candidature FFF.

Nathalie explique avoir pris attache avec les jeunes de l'ETRAF dernièrement blessées.

Elle évoque le cas d'un arbitre masculin ayant officier à la touche en D2 féminine. Elle demande qu'il ne soit plus désigné sur les rencontres féminines FFF en tant qu'assistant.

« Section pôle espoirs » (Emmanuel AUBERT en remplacement de Benoit LOUVET excusé)

Emmanuel lit à l'ensemble de la CRA le contenu du compte rendu de cette section envoyé par Benoit LOUVET.

D'abord, un grand merci à l'équipe pour l'élaboration de ce rassemblement et ce à tous les niveaux (Mikaël, Pierre, Benjamin, Alexis et Nathalie).

Arrivée à 8h40 pour la plupart des stagiaires, nous avons même commencé en avance.

Contenu :

- Une présentation des JAF,
- Rappel de la méthodologie pour répondre au questionnaire (effectuée par les seniors)
- Le questionnaire
- Rappel de la méthodologie pour faire le rapport (effectuée par les seniors)
- Vidéo sur le match : Benfica / Lyon + rapport complémentaire à rédiger
- Rappel des critères de la faute grossière et distinction avec la brutalité
- Terrain : échauffement libre puis en groupe,
- Test VMA - 6' en deux groupes.

Quelques stagiaires "blessés" n'ont pas pris part au test pour ne pas aggraver leur état de santé. Les résultats sont encourageants pour la majorité.

Deux arbitres sont parus un peu plus en difficultés. Nous déciderons très prochainement de leur poursuite ou non pour la préparation aux examens fédéraux de cette année.

- Douche (ils étaient congelés; les conditions météo étaient assez dures) + déjeuner
- Exercice vidéo 27 clips sur l'anéantissement en se basant sur les 4 critères à prendre en considération.
- Fin à 15h.

Échanges très intéressants et très constructifs. Tous étaient présents pour travailler et ont bien participé. Excellent accueil au CSN.

Nous allons planifier une prochaine date de rassemblement assez vite et la transmettrons immédiatement aux responsables des désignations « jeunes » et « seniors ». Certains stagiaires ont émis le souhait de se réunir à la ligue courant décembre pour faire une séance de travail : excellent indicateur de motivation.

« **Section Futsal** » (Dominique DE LA COTTE)

Une formation initiale « **Futsal** » organisée par Mikaël LESAGE les 9 et 10 décembre 2019 en soirée à Lisieux (14) sera organisée. 6 candidats dont 2 spécifiques sont pour l'heure prévus. Mikaël sera accompagné par Jérémy LEMASSON.

« **Foot en milieu scolaire** » : (Hassan CHARKI)

Hassan se dit satisfait du fonctionnement de la section d'Avranches avec ses 9 élèves.

Deux élèves arbitres en difficulté scolaire. Point sur la situation scolaire et rencontre avec professeur principal et CPE.

« **Représentant de la CRA à la Commission de Discipline** » (Hervé GRANDET)

Hervé aborde plusieurs points :

- Transmission du rapport complémentaire : Il faut impérativement que la commission reçoive le rapport pour le mardi 12 heures dernier délai. Le rapport doit être détaillé. Des efforts sont à noter dans les délais d'envoi.

- Il est constaté trop d'absences de rapports pour des faits d'exclusions.

- Hervé insiste sur le fait que plus un rapport est détaillé, mieux la commission de discipline peut appliquer des sanctions en adéquation avec les faits.

- La commission de discipline constate que la violence sur les terrains devient de plus en plus présente.

- Renseignement de la FMI. Les arbitres doivent apporter une attention particulière lors de sa rédaction, il y a trop d'erreurs (score inversé-sanction administrative erronée, etc...).

- Rappel pour les arbitres convoqués en commission de discipline. Il est important qu'ils fassent un maximum d'efforts pour être présents. En effet, il est toujours plus difficile de défendre une situation lorsque les arbitres sont absents et que les clubs eux ont répondu présents. Rappel de l'article 18 du statut de l'arbitrage sur les devoirs des officiels lorsque ceux-ci sont convoqués devant une instance disciplinaire de la ligue régionale.

INFORMATIONS DIVERSES DU PRESIDENT : (Emmanuel AUBERT)

La CRA félicite Romain HENNACHE et Tifenn LEPRODHOMME pour leur désignation lors du 8^{ème} tour de coupe de France Sablé-sur-Sarthe – Concarneau.

Le président et la CRA félicite également Antoine RIVOGNAC pour sa désignation sur une rencontre amicale de l'équipe de France U16.

Emmanuel confirme également que la Ligne lui a indiqué que les parkas pour les observateurs étaient arrivées.

Au mois de décembre, la CRA par sa section « communication » décide de mettre en valeur un jeune arbitre stagiaire à savoir Mathys ROUSSELIN. Cette mise en lumière devrait paraître rapidement sur le site de la Ligue.

TOUR DE TABLE :

Le docteur DESMONS remercie la CRA de l'avoir invité.

Emmanuel AUBERT tient à apporter une précision importante quant aux certificats médicaux faisant suite à des violences envers notamment nos arbitres. Il faut savoir que le médecin devra mentionner sur ce certificat une ITT (Interruption Temporaire de Travail). Cette information a pour but de qualifier précisément l'infraction pouvant être relevée à l'encontre de l'auteur des faits. Il servira au magistrat et aux enquêteurs dans le cadre judiciaire.

En plus, un docteur peut également donner un arrêt de travail qui peut être d'une durée totalement différente de celle inscrite en tant qu'ITT.

Une personne ayant un certificat médical avec 10 jours d'ITT par exemple peut à coté de ça avec un arrêt de travail de trois semaines. Une ITT inscrite n'interdit pas de travailler si la personne concernée le souhaite.

Emmanuel insiste donc en demandant au arbitres, délégués et même joueurs pouvant être victimes de violences de se faire visiter par un médecin afin qu'un certificat médical soit délivré.

De plus ce certificat sera également fort utile à la Commission Régionale de Discipline.

Dominique DE LA COTE informe la commission que certains arbitres de Ligue demandent aux arbitres de District qui officient à leur coté en qualité d'assistants de retirer leur écusson de district en cas de désignation avec des centraux de ligue.

Emmanuel confirme que n'est pas normal. Chaque arbitre doit être fier de son appartenance et ne peut être contraint à retirer voire remplacer son écusson par un autre...

Alexandre COUSIN s'est mis en indisponibilité suite à la création de son entreprise. Il demande une année sabbatique. Cela lui est accordé par la CRA.

Emmanuel remercie Hervé GRANDET d'avoir pu prendre en charge la lourde mission d'être en ce jour « secrétaire de séance » en remplacement de Joël LE PROVOST.

Pour finir, Emmanuel AUBERT remercie une nouvelle fois, Bertrand VOISIN et son District pour l'accueil accordé à la CRA ce 03 décembre. Le mot de la fin est alors donné à Monsieur Bertrand VOISIN. Il s'avoue heureux d'avoir pu accueillir cette commission régionale en son District et confirme la réalité et l'ampleur du travail fourni par la CRA.

Aucune autre question n'étant abordée, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 23 H 40.

Emmanuel AUBERT
Président de CRA



Hervé GRANDET
Secrétaire de séance

